



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 septembre 2021
Législature 2020-2025
Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Sébastien DORAND	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. André FERREZ	Vice-président
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	
M. Alexandre SIZONENKO	
M. Bastien STAUFFER	
M. Jorge VARELA	
M. Éric WYSS	

Excusé-e-s

--

Absent

M. Robin VIDONNE

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 24 juin 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux
6. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote 2022
7. Règlement du Conseil municipal – questions / réponses
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h18 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

1. **Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. **Approbation du procès-verbal du 24 juin 2021**

Le **Président** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 27 mai 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. **Communications du Maire et des Adjointes**

Le **Président** passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

Point RH

Engagement de Mme Ana Couto, qui reprend la charge de la conciergerie Gyvi (communale).

État civil

Le budget 2022 a été voté lors de la séance du 31.8.2021. La part communale pour Gy s'élève à CHF 8'046.-, soit CHF 16,59/an/habitant. Le budget est stable. Concernant les mariages et décès dans les communes de la rive gauche, une baisse des décès est constatée pour 2021, suite au déplacement aux HUG et aux Trois-Chênes des personnes contaminées par le Covid. Le groupe travaillera sur la réactualisation de la convention liant les communes et qui date de 2007. Le Maire tient à la disposition des élus intéressés les statistiques 2021 de l'état civil.

Groupement SIS

Le budget 2022 (51 mios) a été présenté lors de la séance du 1.9.2021. Il s'agit d'une charge importante suite au désengagement progressif de la Ville de Genève. La Ville cédera le matériel au groupement à valeur 0.- dès que celui-ci aura été amorti (amortissements à la charge du groupement). Un bail sera signé avec la Ville pour les locaux du SIS (10'000 m² pour 1,6 mio de loyer annuel, soit CHF 250.-/m², ce qui est considéré comme un loyer raisonnable). Celui-ci sera un peu particulier, à savoir un bail à loyer triple net : le locataire assume les frais accessoires, les charges et contributions publiques incombent au bailleur, ainsi que les frais d'entretien de l'ensemble de la chose louée, ce qui représente grosso modo un abattement d'un gros tiers du loyer. Différents points devront être votés à la prochaine séance du groupement (fin septembre/début octobre) : approbation du budget 2022, reprise des échelles de traitement du personnel de la Ville de Genève pour le groupement SIS, autorisation de recourir à l'emprunt à hauteur de 17 mios (soit 3 mois de fonctionnement du SIS).

Sur une question de **M. Bastien Stauffer** à propos du désengagement de la Ville, le **Maire** précise que cette dernière contribuait à hauteur de 67 % du coût total, alors que le SIS intervenait pour 45 % en ville et le reste dans les communes. La volonté était que les communes reprennent la gouvernance du SIS avec la Ville, avec un désengagement progressif de celle-ci afin d'arriver au coût véritable. Cela signifie effectivement des charges supplémentaires pour les communes. Néanmoins, le SIS ne parvient pas toujours à respecter les délais d'intervention (fixés par la législation fédérale), notamment dans les communes de la rive gauche. Le concept qui a été mis en place comprend la création de nouvelles casernes de SPP (professionnels) pour un total de 5 qui fonctionneront 24/24h.

GIPE

M. Sébastien Dorand et le **Maire** ont assisté à la séance du GIPE qui réunissait les communes participant au groupement intercommunal pour la petite enfance. Le budget 2022, qui a été voté, est relativement stable (le coût d'une place reste inférieur à CHF 30'000.-). La crèche intercommunale présente de bonnes performances et les coûts sont contenus.

Cimetière

L'ouverture de chantier a eu lieu le 22.9.2021. **Le Maire** a participé, avec le bureau Henchoz, à l'adjudication sur la base des retours d'offres. 4 entreprises avaient soumissionné. La moins-disante n'ayant pas confirmé ses prix, c'est l'entreprise AV Jardin (2^e position) qui a été retenue (CHF 96'962.-). Les travaux devraient normalement être terminés avant la Toussaint.

Commission des finances de l'ACG du 16.9.2021

Le Canton a présenté son budget le même jour, ce qui a perturbé la séance car s'en est suivi une conférence de presse de l'ACG dénonçant l'attitude du Conseil d'État, qui a tiré un trait sur 2 ans de négociations. L'ACG souhaite désormais discuter avec le Grand Conseil, sachant que le PL (projet de loi) écrêtage représente 70 mio de report de charges canton/communes

Parascolaire

Les rendez-vous de chantier ont lieu tous les lundis. Le chantier avance bien, mais certaines difficultés d'approvisionnement sont à déplorer (les tuiles, dernièrement). Les vitrages ont été posés ce jour, et le chantier est quasiment hors d'eau. Les dalles seront très bientôt coulées.

Sur une question de **M. Jérôme Lardenois-Robert**, le **Maire** indique que la livraison était prévue courant novembre. Les délais devraient être respectés. La chape sera coulée avec un béton à prise rapide ne nécessitant que 6-7 jours de séchage (contre 4 semaines).

ORPC

Le budget 2022 a été présenté lors de la séance du 21.9.2021. La participation pour Gy s'élève à CHF 7'188.- sur un budget de CHF 297'630.-. La PC est toujours chargée de missions Covid, ce qui pose un problème. En effet, si les interventions de la PC étaient légitimes en période de crise, il n'est pas logique que celles-ci se poursuivent alors que les vaccinations et tests sont assurés par des entreprises commerciales. D'autant que l'ORPC a pas mal de travail à rattraper (les abris PC privés n'ont plus été contrôlés depuis 2 ans (200 sont à contrôler) et les cours de répétition n'ont pas été effectués depuis un moment).

APM

Le budget 2022 a été présenté et voté le 2.9.2021. Celui-ci est stable, à CHF 17'648.- pour un 10 % pour Gy. **Le Maire** tient le budget 2022 à la disposition des élus intéressés.

Banc en souvenir du Dr Eric Bierens de Haan

La famille du Dr Eric Bierens de Haan a reçu des dons suite à son décès. Avec la somme recueillie, son épouse et ses enfants ont souhaité offrir à la commune un banc en souvenir du docteur. Ce banc a été posé cette semaine ; son orientation sera finalisée avant de le sceller, une plaquette posée dessus. Ce banc a été construit par MM. Jean-Pierre Pradervand et Tankhimovitch.

Mme Magali Ouedraogo

Réseaux de collecteurs à entretenir, améliorer ou remplacer en 2022

Mme Magali Ouedraogo communique le rapport de M. Aymon Burgdorfer, à savoir que 3 collecteurs sont à remplacer : Servèze (complètement obstrué), chemins de la Brasière et des Longerayes (collecteurs vétustes et sous-dimensionnés). Celui du chemin des Tocques est à contrôler. Son bon fonctionnement est crucial, car il réduit ou épargne d'éventuelles inondations dans le secteur des 4 Épis ; il y a lieu d'effectuer une inspection par caméra afin de vérifier son état. Un budget d'environ CHF 35'000.- est à prévoir pour 3 collecteurs.

M. Bastien Stauffer aimerait connaître la durée de vie d'un collecteur. **Mme Magali Ouedraogo** se renseignera.

Déchetterie

La commune a reçu les devis (génie civil/terrassement: CHF 15'775,90; containers: CHF 65'260,82). Ces coûts seront inscrits sur le budget 2022. La déchetterie sera installée le long de la route de Bellebouche (4 containers insonorisés de 7 m³ et 1 de 5 m³).

Parc Gyvi

La commission environnement dispose encore d'un budget de CHF 6'000.- pour ses projets (prairie fleurie, arbres). Elle étudie la possibilité de développer le verger (vers la douane) avec des arbres (tiges hautes, tiges basses). La commission reviendra devant le Conseil municipal avec un projet plus abouti par rapport à l'aménagement du parc Gyvi (bosquets, petits arbres, plantes).

Mobilitri

Mobilitri lance une campagne « désencombrez-vous » concernant les grands encombrants. De grands meubles seront posés sur la place Gyvi du 8 au 15.11.2021. Cette campagne fera le tour des communes environnantes.

Ateliers ZeroWaste

Mme Magali Ouedraogo rappelle la conférence du 7.10.2021 et l'atelier du 4.11.2021. Eco21 fera une animation spécifique le samedi. **Mme Magali Ouedraogo** encourage vivement les élus à s'inscrire aux ateliers, qui permettent d'apprendre à mieux trier pour diminuer les déchets.

Mme Danièle Yakoubian

Noctambus

Lors de l'AG de Noctambus le 28.6.2021, une nouvelle répartition a été proposée en fonction du nombre de lignes de Noctambus et du nombre de personnes qui descendent dans la commune, au lieu du nombre d'habitants qui est le système actuel. Ce mode de calcul verrait la cotisation de Gy augmenter de 130 % (de CHF 2'198.- à CHF 5'063.-).

Plusieurs communes ont demandé le report de cette nouvelle tarification afin de l'étudier. Cette proposition a été acceptée. Le budget 2022 représente donc un statu quo.

La question a été discutée le 6.9.2021 lors de la séance du groupement Arve-Lac. Sa commission mobilité l'étudiera de près, en concertation avec le groupement Noctambus, et reviendra vers les magistrats.

Routes

La commune a reçu le rapport des propositions techniques pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau avec un devis général de l'entreprise de génie civil Perreten et Milleret que l'Exécutif avait mandatée. Au vu du genre de travaux, ils proposent d'effectuer la réhabilitation de la route de Gy du chemin des Turaines jusqu'à l'auberge, ce qui rentabiliserait le déplacement de l'entreprise mandatée et ferait plus de sens que de ne procéder qu'aux réparations les plus urgentes. Le montant est estimé à CHF 150'000.-, ce qui correspond à la délibération votée au mois de mai. Les appels d'offres ont été lancés auprès de 3 entreprises.

Des potelets à mémoire de forme ont été placés sur la route de Bellebouche en remplacement de ceux en bois qui avaient été détruits (et qui coûtent très cher).

Les plots en béton qui ont fermé le pays au printemps 2020 et qui étaient stockés à côté de l'immeuble de la douane ont été enlevés.

Jeunesse

La barrière fermant le chemin au bord de l'école sera déplacée perpendiculairement pour fermer le préau et le sécuriser à la fin des travaux du local parascolaire.

La place de jeux du préau entrerait dans le cadre du budget voté pour la transformation du local parascolaire.

Mme Elliott cessera ses activités professionnelles (retraite) à la fin de l'année scolaire prochaine. Actuellement elle est en arrêt maladie.

L'Exécutif aura une réunion avec les enseignants et la directrice ad intérim le 30.9.2021.

Le week-end à Europa Park a dû être annulé à cause des tests Covid obligatoires. À la place, une sortie le 4.9.2021 à Villars a été organisée. Hamburger ou spaghettis, puis une descente de 5.5 km en kart pour les grands ou de 4,5 km en trottin'herbe pour les enfants de 10 ans. Il y avait 16 participants entre 10 et 16 ans et 7 accompagnants. C'était une belle sortie.

Le rallye et le pique-nique canadien ont eu beaucoup de succès. Ils ont attiré beaucoup de familles, des personnes qui ne viennent pas aux événements, d'habitude.

M. Jérôme Lardenois-Robert relève que les mamans de l'école ont œuvré pour faire venir ces familles.

Sur une intervention de **M. Bastien Stauffer**, **Mme Danièle Yakoubian** indique que les travaux de réhabilitation du réseau d'eau font suite à un rapport des SIG qui a pointé les endroits problématiques. En effet, les EC s'y mélangent aux EU, ce qui modifie la température de l'eau dans les STEP et, par conséquent, détruit les bactéries. Le rapport et les photos sont à la disposition des élus intéressés.

M. Bastien Stauffer souligne l'importance de réfléchir à chaque fois aux rapports d'intérêts qui peuvent jouer entre entreprises privées et collectivités publiques.

Mme Magali Ouedraogo ajoute que les photos des collecteurs obstrués sont aussi à disposition.

Sur une question de **M. André Ferrez**, **Mme Danièle Yakoubian** pense que les travaux en sous-sol sur la route de Gy devraient se dérouler en octobre, et la réfection de la route normalement en novembre 2021.

Table à langer

Le Maire annonce l'aboutissement d'un projet du Conseil municipal, soit l'installation d'une table à langer dans les W.-C. de la salle Gyvi.

4. Communications du Bureau

Le Président donne lecture de la lettre du Conseil d'État qui fait suite à la modification de la LAC (membres suppléants dans les conseils municipaux). Le Conseil municipal avait débattu sur cette question le 21.1.2021 et refusé le PL à la majorité simple (6 non, 1 oui et 0 abstention). La modification de la LAC permettra à chaque Conseil municipal de décider s'il souhaite ou pas introduire des membres suppléants.

La soirée d'information à l'intention des élus communaux, qui avait dû être annulée à cause de la pandémie, a été fixée au 6.10.2021 (cette communication a été envoyée personnellement à chaque élu).

Mme Myriam Rivollet distribue aux élus la lettre du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences, qui les invite à un atelier sur le sexisme ordinaire et le harcèlement.

Le Bureau souhaitant débattre d'un point non public, **le Président** prononce le huis clos.

Le huis clos est levé.

5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux

Le **Président** énumère les différentes décisions de l'assemblée générale de l'ACG du 23.6.2021 sujettes au droit d'opposition des Conseils municipaux que les élus ont tous reçues.

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi d'un dépassement extraordinaire de CHF 31'150.- de l'enveloppe culturelle 2021 :

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2022, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2022 du Bibliobus intercommunal.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative au financement 2022, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de CHF 1'000'000.-.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative au financement 2022, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 300'000.-.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative au financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de CHF 1'000'000.-.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (6 oui, 1 non).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation 2022 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de CHF 7'400'000.-.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2022, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de CHF 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

Selon **M. Bastien Stauffer**, le Grand Théâtre est une institution de la culture qui accapare beaucoup de subventions pour peu de spectateurs, car assez élitiste. Il incite donc les élus à refuser cette subvention.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (6 oui, 1 non).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2022, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 1'000'000.- en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2022, par le Fonds intercommunal à Pro Senectute, d'une subvention de fonctionnement de CHF 1'000'000.- en faveur de sa consultation sociale destinée aux aînés du canton.

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG (7 oui).

6. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote 2022

Aucun élu ne souhaite se présenter pour la présidence ou la vice-présidence des locaux de vote 2022. L'équipe actuelle sera approchée afin de savoir si ceux-ci souhaitent reconduire leurs fonctions pour 2022.

7. Règlement du Conseil municipal – questions / réponses

Le Président, qui rappelle en préambule que **Mme Myriam Rivollet** a transmis aux élus le projet de règlement du Conseil municipal durant l'été, donne lecture des réponses communiquées par la juriste du SAFCO sur les questions qui ont été posées en amont par les élus.

La discussion est ouverte.

Mme Myriam Rivollet indique que le projet de règlement n'a suscité que très peu de commentaires de la part du SAFCO, qui l'a confirmé en l'état. C'est aux élus qu'il revient de choisir s'ils souhaitent ou pas conserver certains articles.

Le Maire confirme que le SAFCO a communiqué peu de corrections de fonds.

Pour éviter un long débat ici, **le Président** propose la création d'une commission ad hoc. Celle-ci passera en revue le projet de règlement élaboré par **Mme Myriam Rivollet** et communiquera ses propositions au Conseil municipal.

L'ensemble des Conseillers municipaux présents ce soir, conscients de l'importance de ces documents, intègrent la commission ad hoc.

À l'unanimité (7 voix), M. Sébastien Dorand est élu Président de la commission ad hoc, et M. Jorge Varela est élu Vice-président de la commission ad hoc.

Le Maire souligne le travail de longue haleine qui a été fait par **Mme Myriam Rivollet** et qui a été juridiquement vérifié par le SAFCO. Il recommande aux élus de faire preuve de mesure, la marge de manœuvre des communes étant limitée par la législation cantonale.

Mme Myriam Rivollet ajoute que son but était d'aider les élus en leur soumettant un projet le plus complet possible.

Le Président propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le projet de règlement et le projet de règlement des indemnités sont renvoyés à la commission ad hoc.

8. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert présente ses excuses pour le retard qu'il a accumulé dans différents papiers. La commission a proposé une sortie aux jeunes et organisé, avec la CS, le rallye du 9.9.2021. **M. Jérôme Lardenois-Robert** reviendra vite vers **Mme Myriam Rivollet** avec une date pour que la CJ étudie son budget 2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer indique que la CE s'est réunie le 26.8.2021 et se reverra la semaine prochaine. Il n'a rien de spécial à ajouter à ce que **Mme Magali Ouedraogo** a annoncé tout à l'heure ; la commission reviendra au prochain Conseil municipal avec un projet concret pour cette année encore.

Pour le reste, la commission travaille sur son budget et ses projets 2022.

Sur une question de **M. Jorge Varela**, **M. Bastien Stauffer** précise que l'agrandissement du verger ne lui paraît pas être un emplacement idéal pour y installer une ruche (proximité avec le centre de tri, par exemple).

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez annonce que la CS s'est réunie le 30.8.2021. La sortie des aînés, le 27.8.2021, était extraordinaire et a bénéficié d'un temps radieux (29 aînés, 3 membres de l'Exécutif et 3 Conseillers municipaux). La commission a étudié son projet de budget 2022, qui sera semblable aux années précédentes en attendant de voir l'évolution de la situation. La CS a inscrit dans son budget le cinéma en plein air. Les subventions pour la culture et le sport figurent dans le procès-verbal de la commission. Pas de changement prévu pour les manifestations.

M. André Ferrez relève que le parcours vita est bien entretenu. Le ballon, qui arrive au bout, pourra bientôt être démonté (il avait été remplacé lors de la précédente législature).

Mme Magali Ouedraogo indique qu'un expert fait régulièrement le tour des installations.

La CS a proposé à la Mairie le 2.12.2021 pour sa fenêtre de l'avent. Les aînés recevront, comme cadeau de Noël, 1 plante de chez Fleur de Trèfle et 1 bouteille de Baccarat.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser indique que la CPC a discuté de certains travaux à faire à la mairie (rafraîchissement de la salle du haut). Un devis sera demandé à un architecte afin d'esquisser le réaménagement de l'entrée et de la réception pour pouvoir agrandir l'espace de travail du personnel administratif. Suivant comment les choses se passent, il pourrait être nécessaire de faire les travaux en plusieurs fois. Les séances du Conseil municipal pourraient éventuellement prendre place dans la salle du parascolaire. Une visite sera organisée sur place lorsque les travaux seront terminés afin de sonder l'avis du conseil. La CPC a aussi évoqué la solution de prévoir des salles polyvalentes, qui pourraient servir si la commune était obligée de créer de nouvelles classes et vice-versa.

La CPC s'est posé la question s'il fallait repeindre le mur de l'immeuble Gyvi (côté giratoire), ou trouver des plantes grimpantes

Le Président ouvre la discussion.

Une brève discussion s'engage, sur une question de **M. Jorge Varela**, à propos de l'exiguïté de la mairie, qui est de moins en moins adaptée aux activités de l'administration, et le fait que la commune dispose de peu de réserve foncière en propre.

M. Bastien Stauffer, qui trouve bonne l'idée de mettre des plantes grimpantes sur le mur de l'immeuble Gyvi, propose d'y réfléchir avec la CE.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Finances (CF)

M. Jorge Varela annonce que le Maire et lui doivent se rencontrer. La CF se réunira ensuite, sans doute en octobre. Il rappelle aux commissions qui ne l'auraient pas encore fait de travailler sur leurs projets de budget 2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que la CU doit refixer une date.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss indique que la séance a été repoussée au 27.9.2021, car elle devait recevoir un intervenant externe.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

9. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – à définir.
- Commission Finances – à définir.
- Commission Environnement – 28.9.2021 à 18h30.
- Commission Sociale – à définir.
- Commission Jeunesse – à définir.
- Commission Urbanisme – à définir.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 27.9.2021.

Séance ordinaire du Conseil municipal – 21 octobre 2021 à 19h15.

10. Propositions individuelles et questions

Mme Michèle Tischhauser propose de remettre, dans le prochain Info Gy, l'emplacement des défibrillateurs.

Y aura-t-il une soirée pour les nouveaux habitants, cette année? demande **Mme Michèle Tischhauser**. Aucune date n'a été fixée, indique **le Maire**.

Puis **le Maire** explique, sur la question d'un habitant relayée par **Mme Michèle Tischhauser** à propos d'une liaison directe avec Vézenaz en transports publics, que les modifications ou créations de lignes TPG sont très complexes et extrêmement chères (coûts annuels d'environ CHF 200'000.- pour des fréquences relativement réduites).

11. Divers

M. André Ferrez remercie chaleureusement la commune qui a proposé, avec le théâtre de Carouge, une grande et belle soirée aux Gytans, qui étaient tous ravis. Il remercie également le tea-room, qui a ouvert pour un petit service, le soir, et l'auberge.

Mme Michèle Tischhauser a participé à une assemblée de Communes-École. Un nouveau système avait été mis en place pour les inscriptions 2021-2022, qui se faisaient uniquement par Internet. Toutes les inscriptions n'étaient pas encore terminées mais, selon les premiers retours, il semble que celles-ci seraient en diminution ; la période Covid semble avoir dissuadé certains de s'inscrire.

M. Bastien Stauffer a été sollicité par des habitants qui seraient ravis s'il y avait un projet de type potager qui voyait le jour dans la commune.

Sur une question de **M. Jérôme Lardenois-Robert**, **le Maire** précise que le SIS est intervenu pour des guêpes (en dehors des heures d'intervention des SPV de Gy). C'est la centrale d'engagement qui répartit les interventions. Il y avait en l'occurrence une notion d'urgence (place de jeux et population d'enfants).

Sur une question de **M. Éric Wyss** à propos de la formation sur l'utilisation des défibrillateurs, **le Maire** indique que les pompiers doivent certifier leur formation tous les 2 ans. La CS voulait, avant le confinement, remettre en place une information pour la population. Les appareils sont très bien conçus et très didactiques, même pour les néophytes, assure **le Président**. Une information sera remise sur pied, conclut **Mme Magali Ouedraogo**.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h30.



Sébastien Dorand
Président



Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président



Myriam Rivollet
Secrétaire

